

Service de la Justice

TERRITOIRE  
du  
RWANDA-URUNDI  
-----

Usumbura, le 2 février 1943.-

710 / 1  
-----  
13.2-43

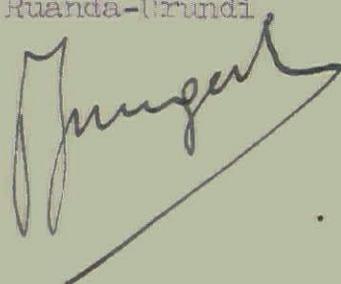
N° 520 / J.3.B.4.

*Lu*  
*MA* 7

Monsieur l'Administrateur Territorial (ICUS),

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ne plus viser " pour bon " des contrats d'engagements d'asiatiques, sans mon accord préalable dans chaque cas.-

Le Vice-Gouverneur Général, E. JUNGERS,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi



A Monsieur l'Administrateur Territorial  
à RUHENGERI.-

Ruhengeri  
170



Service de la Justice.-

-----  
Territoire  
du  
RUANDA-URUNDI  
-----

N° 3660 /J.S.B.I.

Usuhura, le 12 septembre 1942.-

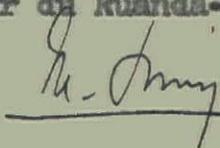
98611  
-----  
25-9-42

Monsieur l'Administrateur Territorial, (TOUS)

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vérifier, si tous les étrangers établis dans votre territoire, sont en règle au regard de la législation sur l'immigration.

Je vous prie de me signaler ceux qui ne le seraient pas.-

Le Commissaire Provincial, J. SIMON,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi, ffons,



A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

RUHENGERRI.-  
-----